



Communiqué de presse

Paris, le lundi 17 octobre 2016

Ségolène Royal et Michel Sapin saluent la publication de la feuille de route vers les 100 milliards de dollars

Ségolène ROYAL, présidente de la COP21, a reçu le rapport de l'OCDE sur les projections de finances climat. Avec Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finances, elle se félicite de la publication de la feuille de route des pays développés pour la mobilisation annuelle de 100 milliards de dollars de financement climat vers les pays en développement d'ici 2020.

- En 2009 à Copenhague, les pays développés s'étaient engagés à mobiliser annuellement 100 milliards de dollars de financement climat vers les pays en développement d'ici 2020, issus de diverses sources de financement public et privé.
- Lors de la Conférence de Paris, et grâce à l'impulsion de la présidence française de la COP21, des annonces financières d'envergure avaient été faites par de nombreux pays développés et des institutions financières internationales. Le Président de la République française avait ainsi annoncé le passage du financement climat de la France d'environ 3 milliards d'euros en 2015 à 5 milliards d'euros en 2020, dont 1 milliard pour le financement de l'adaptation au changement climatique.
- Pour assurer la réalisation de ces engagements, la COP21 a demandé aux pays développés d'élaborer une feuille de route démontrant l'engagement de ces derniers à respecter l'objectif des 100 milliards de dollars par an d'ici 2020.

 La publication de la feuille de route aujourd'hui, moins d'un an après la COP21 et en amont de la COP22, témoigne de la mobilisation et de la volonté des pays développés de respecter leurs engagements et donner le plus rapidement possible des indications aux pays en développement sur les montants de financement qui devraient être mobilisés en 2020.

Cette feuille de route s'appuie sur un travail d'analyse et de projection réalisé par l'OCDE qui permet notamment :

- d'établir qu'au moins 67 milliards de dollars de financements publics, de sources bilatérales et multilatérales, seront disponibles en 2020 : c'est une augmentation de 26 milliards de dollars comparés aux niveaux des années 2013-2014;
- d'indiquer que, si les effets de mobilisation de la finance climat privée par la finance climat publique sont identiques à ceux de 2013-2014, plus de 90 milliards de dollars de finance climat, publique et privée, devraient être mobilisés au total en 2020;
- quant au financement de l'adaptation, les financements publics qui y sont consacrés devraient doubler d'ici 2020 par rapport aux années 2013-2014.
- Ces résultats positifs confortent la dynamique issue de la COP21 qui a été renforcée par l'entrée en vigueur rapide de l'Accord de Paris. Ils devront être poursuivis pour atteindre, voire dépasser la cible des 100 milliards de dollars. La feuille de route détaille à cet effet les actions que les pays développés mettront en œuvre pour respecter leurs engagements. Il sera notamment indispensable de poursuivre l'augmentation des financements climat publics et d'améliorer la mobilisation de la finance climat privée.